



GLOBAL
PARTNERSHIP
for EDUCATION



Canada

**Demande à manifestations d'intérêt:
Renforcer les connaissances et les
capacités relatives à la mise à
l'échelle de l'impact des innovations
pédagogiques dans les régions en
développement**

Table des matières

1	Contexte et justification.....	2
2	Portée et objectifs.....	5
3	Financement et durée.....	8
4	Admissibilité.....	8
5	Exigences applicables à la manifestation d'intérêt.....	9
6	Évaluation.....	10
7	Processus de soumission et d'examen.....	11
8	Échéancier de l'appel.....	11
9	Demandes de renseignements	12
	Annexe A.....	13

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) invitent les organisations individuelles ou les consortiums d'organisations à manifester leur intérêt pour un projet visant à renforcer les connaissances et les capacités afin de mettre à l'échelle les répercussions des innovations pédagogiques dans les pays membres du GPE.

L'équipe du projet financé dans le cadre de cette manifestation d'intérêt va:

- (1) concevoir et diriger de la recherche-action dans le cadre des projets financés par le KIX;
- (2) mener des recherches supplémentaires, faisant appel à de multiples points de vue sur les processus et les facteurs critiques de réussite, sur la mise à l'échelle des innovations pédagogiques dans les pays membres du GPE;
- (3) utiliser les résultats de cette recherche pour produire des orientations pratiques et conceptuelles sur la mise à l'échelle, qui assurent l'équilibre entre la qualité, l'équité, l'efficacité et la durabilité des systèmes éducatifs et des résultats dans le contexte des pays en développement.

Le présent appel s'inscrit dans le cadre du [Partage de connaissances et d'innovations](#) (KIX), une entreprise conjointe du GPE et du CRDI. Le KIX vise à renforcer les systèmes éducatifs nationaux et à accélérer les progrès éducatifs dans les pays membres du GPE en comblant les lacunes en matière de connaissances, en améliorant l'accès aux données probantes et en renforçant les systèmes pour appuyer la production et l'utilisation de données probantes et d'innovations dans les pays membres du GPE. Le KIX soutient l'échange de connaissances entre les pays et finance des projets aux niveaux mondial et régional, en mettant l'accent sur l'approfondissement des connaissances au sujet des moyens efficaces de mettre à l'échelle des approches éprouvées pour relever les défis des systèmes éducatifs des pays en développement.

Le GPE soutient les secteurs de l'éducation des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire-inférieur dans lesquels le taux d'achèvement des études primaires est inférieur à 85 %. Nombre de ces pays sont touchés par des conflits et une situation de fragilité. Dans certains pays, l'accès à l'éducation et la rétention demeurent problématiques, alors que la qualité générale de l'éducation est faible dans beaucoup d'autres. Bien que certaines améliorations soient en cours, il sera essentiel d'accélérer le rythme du changement pour répondre aux besoins de la prochaine génération et atteindre les cibles de l'ODD 4. Voilà pourquoi le KIX met fortement l'accent sur l'appui à des approches de mise à l'échelle réalisables pour renforcer les systèmes éducatifs nationaux des pays membres du GPE; c'est aussi pourquoi nous adoptons une approche systématique et critique de la mise à l'échelle.

La date butoir pour soumettre les manifestations d'intérêt est le **13 décembre 2019** à 23 h 59 (HNE).

1 Contexte et justification

L'une des principales lacunes dans les connaissances au sujet de l'amélioration des systèmes éducatifs dans les régions en développement est la manière de mettre efficacement à l'échelle les innovations tout en maintenant la qualité, l'équité, l'efficience et la durabilité de leurs effets¹. Bien qu'il y ait eu une prolifération énorme d'innovations pédagogiques au cours des dernières décennies, peu d'entre elles ont réussi à mettre à l'échelle et à démontrer leurs résultats escomptés². La mise à l'échelle demeure l'un des plus grands défis pour les acteurs locaux et internationaux dans leurs efforts visant à améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci dans les régions en développement ([Brookings Institution, 2016](#)). Ce défi est exacerbé par notre connaissance très limitée de la mise à l'échelle des innovations pédagogiques dans les contextes où le progrès en matière d'éducation est le plus déficient et où les ressources, les capacités et le corpus de données probantes limités rendent difficile la mise à l'échelle. Dans l'ensemble, nous manquons de données empiriques pour comprendre ce qu'il faut pour mettre efficacement les innovations pédagogiques à l'échelle et, de là, pour élaborer des cadres de mise à l'échelle fondés sur des données empiriques ([IDIA, 2017, p. 9](#)).

En plus de cette lacune dans les connaissances, certains soutiennent que le succès de la mise à l'échelle est entravé par le fait que les innovations ne sont pas conçues en fonction de la mise à l'échelle et par un manque d'approches visant à favoriser des répercussions sociales. De nombreuses innovations ne sont pas développées avec des stratégies de mise à l'échelle claires et ne comportent pas un développement actif de la manière de mettre à l'échelle ([Cooley, 2019, p. vii](#)). De surcroît, la plus grande partie de ce que nous comprenons aujourd'hui au sujet de la mise à l'échelle du changement social a été éclairée par les pratiques des jeunes entreprises de l'industrie, de la pharmacie et des technologies dont les paradigmes de mise à l'échelle sont axés sur le succès commercial plutôt que sur les répercussions sociales ([McLean et Gargani, 2019](#)). Bien que nous puissions tirer des leçons de ces paradigmes, ils sont insuffisants pour l'innovation sociale dans le domaine de l'éducation.

Certains croient également que l'efficacité de la mise à l'échelle est entravée par ce qu'on appelle les « approches traditionnelles », qui comprennent, sans s'y limiter, une vision linéaire de la mise à l'échelle, un accent sur la simple expansion d'une innovation et les conditions protégées des projets pilotes. Les critiques soulignent que la mise à l'échelle est « rarement un processus linéaire simple qui peut être planifié et évalué comme tel à la fin » (traduction libre) ([McLean et Gargani, 2019, p. 175](#)). Ils considèrent la mise à l'échelle comme un processus complexe, dynamique et adaptatif, surtout si les innovateurs portent une attention particulière aux contextes dans lesquels l'innovation est mise en oeuvre et aux besoins des bénéficiaires, s'ils sont soucieux de générer des répercussions sociales et s'ils se livrent à une évaluation continue de la mise à l'échelle, en utilisant ses résultats pour améliorer le processus.

¹ Dans le cadre des projets financés par le KIX, nous considérons comme une innovation un outil, une pratique, une politique, un programme, une méthodologie ou toute autre intervention pouvant être utilisée pour améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci dans les régions en développement.

² Pour les besoins du projet, nous considérons que la mise à l'échelle signifie non seulement appliquer une innovation à grande échelle, mais aussi essayer une innovation à petite échelle afin d'en assurer la reproductivité à grande échelle.

Les critiques notent également que les approches traditionnelles sont trop axées sur l'expansion de la couverture et qu'elles ne s'intéressent pas nécessairement à la transformation plus large d'un système éducatif – la modification des conditions structurelles, des pratiques d'enseignement et d'apprentissage et des relations sociales – afin que les principes essentiels d'une innovation mise en oeuvre puissent être soutenus dans le temps ([Sabelli et Harris, 2015](#)). Ils préconisent de considérer la mise à l'échelle comme une question d'amélioration de l'éducation plutôt que comme la simple diffusion de l'utilisation d'une innovation. Ils soutiennent que les innovateurs devraient travailler avec les parties prenantes du secteur de l'éducation pour changer leurs institutions de manière à soutenir non seulement l'innovation en question, mais aussi les efforts d'amélioration futurs ([Sabelli et Harris, 2015, p. 28](#)).

Enfin, les opposants aux approches traditionnelles de mise à l'échelle indiquent que les projets pilotes sont généralement isolés des processus politiques, économiques et sociaux qui peuvent avoir un impact immédiat sur l'adoption et la mise en oeuvre de l'innovation ([Woltering et al., 2019](#)). Ils affirment qu'on ne peut déployer des programmes pilotes d'innovation sans tenir compte de la dynamique du pouvoir, des processus institutionnels, de l'expérience antérieure, des ressources financières et des différentes parties prenantes, qui contribuent tous à créer un environnement qui permet ou entrave la mise à l'échelle des innovations. Ils suggèrent donc que l'examen de ces différents facteurs fasse partie du processus de pilotage.

Puisqu'il s'agit d'un processus complexe et dynamique, une mise à l'échelle couronnée de succès dépend en partie de la capacité des innovateurs à apprendre et à s'adapter constamment (McLean et Gargani, 2019). Les innovateurs peuvent tirer parti d'un mentorat et d'un soutien au renforcement des capacités, en particulier dans les domaines de la mise à l'échelle de la science, du suivi, de l'évaluation et de la gestion adaptative (p. ex. [Brookings Institution, 2016](#); [Humanitarian Education Accelerator, 2019](#); [UNICEF, 2016](#)). Les processus d'apprentissage par l'action aident les personnes concernées à réfléchir systématiquement à leurs expériences et à leurs pratiques, à documenter rigoureusement ce qui se passe et à utiliser les données probantes pour agir. De tels processus permettent aux innovateurs de réfléchir aux répercussions de leur travail, d'adapter leurs stratégies de mise à l'échelle ou même d'arrêter la mise à l'échelle si les répercussions sont négatives.

En gardant à l'esprit les débats plus larges et compte tenu des connaissances limitées sur la mise à l'échelle des répercussions des innovations pédagogiques dans le contexte des pays en développement, le KIX finance des subventions multinationales et multirégionales qui permettront de recueillir des données probantes pour soutenir la mise à l'échelle d'innovations éprouvées dans les pays membres du GPE. Ces projets sont en cours de sélection dans le cadre d'un appel mondial et commenceront au début de 2020. En outre, le KIX financera d'autres projets à partir de 2020 par l'intermédiaire d'appels régionaux qui mettront également l'accent sur des moyens d'améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci grâce à l'adaptation et à l'élaboration d'approches novatrices. Ainsi, le KIX aura une grande variété de projets qui renforceront les connaissances et les capacités pour la mise à l'échelle d'innovations pédagogiques générant des répercussions sociales.

Cherchant à appuyer systématiquement ces expériences individuelles, à en tirer des leçons et à situer cet apprentissage dans le cadre d'une enquête plus vaste sur les facteurs qui influencent les voies et les possibilités de mise à l'échelle, le CRDI et le GPE invitent les organisations ou les consortiums

d'organisations à manifester leur intérêt à diriger la recherche-action dans le cadre des projets financés par le KIX. Pour les besoins de ce projet, nous considérons la recherche-action comme un processus systématique d'apprentissage par et pour ceux qui passent à l'action dans le but d'améliorer leur propre pratique. De plus, le projet permettra également de mener des recherches complémentaires dans les pays membres du GPE afin de produire des données probantes de qualité et de promouvoir un apprentissage pratique sur la mise à l'échelle des répercussions des innovations pédagogiques. L'équipe du projet utilisera les résultats de celui-ci pour façonner immédiatement les projets financés par le KIX et en améliorer l'efficacité, ainsi que pour contribuer à une discussion plus large sur la mise à l'échelle des innovations pédagogiques dans les régions en développement.

2 Portée et objectifs

Le présent appel vise à financer la recherche-action dans l'ensemble des projets financés par le KIX et à recueillir des données empiriques dans le but: 1) d'améliorer la qualité et les résultats des projets financés par le KIX avec des outils, du mentorat et des possibilités de coapprentissage entre les bénéficiaires de subventions du KIX; et 2) de générer des connaissances pratiques, pour une plus grande variété de parties prenantes du secteur de l'éducation, sur la mise à l'échelle des innovations pédagogiques dans les régions en développement.

Le projet comprendra deux volets clés.

- (1) **Recherche-action sur la mise à l'échelle:** Ce volet comprendra la conception et la réalisation d'une recherche sur l'ensemble des projets financés par le KIX afin de générer des méta-apprentissages tout au long de leur durée et d'utiliser les résultats pour soutenir les bénéficiaires de subventions du KIX et leurs efforts de mise à échelle. Ce volet comprendra également l'offre, l'adaptation et l'élaboration de cadres, de méthodologies, de trousseaux d'outils ou d'autres ressources, avec le mentorat connexe, pour 10 à 20 projets financés par le KIX. Il pourrait en outre inclure du soutien individuel et collectif pour ces projets. On s'attend à ce que le volet de la recherche-action du projet soit systématique et normalisé de manière équilibrée afin de générer un apprentissage plus large, tout en offrant un soutien adapté à différents types de projets dans différents contextes.
- (2) **Recherche complémentaire sur la mise à l'échelle:** Au-delà des projets financés par le KIX, ce volet comprendra l'examen des facteurs qui soutiennent ou non les efforts de mise à l'échelle, en s'appuyant sur les points de vue de multiples parties prenantes – gouvernements, associations d'enseignants, formation des enseignants, secteur privé ou autres – participant aux parcours de mise à l'échelle. On s'attend à ce que ce volet permette d'en apprendre davantage sur les facteurs habilitant et entravant les innovations pédagogiques dans le contexte des pays membres du GPE³ qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'accès à l'éducation et de la qualité de celle-ci et qui sont pertinentes pour les six priorités thématiques du KIX⁴ : enseignement et apprentissage, protection et éducation de la petite enfance, équité et inclusion, égalité entre les sexes, systèmes de données et systèmes d'évaluation des apprentissages. Les résultats de cette recherche alimenteront également le processus d'apprentissage par l'action des projets financés par le KIX.

Tous les éléments du projet doivent tenir compte des questions d'équité, de qualité, d'efficacité et de durabilité, ainsi que de la façon dont ces facteurs changent à mesure que les innovations pédagogiques sont adaptées et mises à l'échelle.

³ Voir l'annexe A pour la liste des pays membres du GPE par région.

⁴ Ces six priorités thématiques, qui ont été élaborées en consultation avec les pays membres du GPE, guident la programmation du KIX, y compris ses subventions mondiales et régionales.

L'objectif général du projet est:

Améliorer l'efficacité des efforts visant à mettre à l'échelle les répercussions des innovations pédagogiques dans le contexte des pays en développement.

Les objectifs particuliers du projet sont les suivants:

- (1) Améliorer la qualité des efforts de mise à l'échelle des bénéficiaires de subventions du KIX en renforçant leurs capacités.
- (2) Développer de nouvelles connaissances sur la mise à l'échelle des innovations pédagogiques de manière à optimiser la qualité, l'équité, l'efficacité et la durabilité des répercussions dans le contexte des pays en développement.
- (3) Fournir des conseils tant conceptuels que pratiques sur la mise à l'échelle des innovations pédagogiques aux parties prenantes du secteur de l'éducation dans les pays en développement.

Les questions de recherche suivantes sont suggérées pour guider le volet de la recherche du projet:

Question générale: Comment les innovations pédagogiques peuvent-elles être conçues, adaptées et mises à l'échelle de manière à améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci dans les pays membres du GPE tout en maintenant la qualité, l'équité, l'efficacité et la durabilité de leurs répercussions et en permettant un changement transformateur des établissements d'enseignement?

Sous-questions :

- (1) Comment les équipes des projets financés par le KIX conçoivent-elles, adaptent-elles, mettent-elles en oeuvre et mettent-elles à l'échelle les répercussions des innovations pédagogiques dans les différents contextes politiques, économiques, sociaux et culturels des pays membres du GPE? Dans quelle mesure et quel en est l'effet?
- (2) Comment les équipes des projets financés par le KIX et les autres parties prenantes du secteur de l'éducation répondent-elles aux questions clés d'équité, de qualité, d'efficacité et de durabilité dans les différents contextes? Quels compromis (le cas échéant) font-elles pour répondre à ces questions? Quel est l'éventail des répercussions non intentionnelles des processus de mise à l'échelle vues par les équipes des projets?
- (3) Quels facteurs, conditions et caractéristiques de conception sont les plus critiques pour le succès ou l'échec des efforts de mise à l'échelle au sein et au-delà des projets financés par le KIX?
- (4) Que pouvons-nous apprendre au sujet des efforts déployés non seulement pour mettre à l'échelle une innovation, mais aussi pour soutenir une capacité institutionnelle de mise à l'échelle?
- (5) Quelles sont les méta-leçons clés apprises pour concevoir, adapter, adopter, suivre et évaluer des approches novatrices visant à améliorer l'éducation dans les régions en développement? Comment ces leçons peuvent-elles informer les différentes parties prenantes concernées, y compris les ministères gouvernementaux? Que sous-entendent les leçons tirées à propos des cadres conceptuels existants sur la mise à l'échelle?

On invite les organisations qui soumettent des manifestations d'intérêt à adapter les objectifs et les questions et à proposer des moyens de cibler leur étude pour apporter une contribution utile et novatrice à la problématique globale.

3 Financement et durée

Le KIX octroiera 3,5 millions de CAD (2,72 millions de USD) dans le cadre du présent appel. Le projet peut avoir une durée maximale de 42 mois. Le financement peut être alloué à une seule organisation ou à des groupes d'organisations (désormais des consortiums) qui travaillent ensemble à la mise en oeuvre du projet. Une seule organisation ou un seul consortium représentant plusieurs organisations recevra la subvention.

4 Admissibilité

Le présent appel à manifestation d'intérêt est **ouvert** aux organisations ou aux groupes d'organisations situés à l'intérieur ou à l'extérieur des pays membres du GPE. Les organisations qui présentent une manifestation d'intérêt pour ce projet peuvent être sans but lucratif ou à but lucratif.

Les candidats admissibles doivent avoir fait la preuve qu'ils travaillent dans des régions en développement et qu'ils soutiennent la mise à l'échelle des innovations dans ces régions, de préférence dans le domaine de l'éducation. On encourage les organisations qui s'engagent à développer la recherche pour façonner et influencer l'extensibilité des innovations pédagogiques à présenter une manifestation d'intérêt.

On encourage également les consortiums transdisciplinaires à présenter une manifestation d'intérêt. Les consortiums peuvent comprendre jusqu'à quatre organisations. Dans le cas d'un consortium, la manifestation d'intérêt doit fournir une justification expliquant pourquoi il s'est réuni afin de mettre en oeuvre le projet et décrivant le rôle et la valeur ajoutée fournie par chaque organisation membre. Les consortiums doivent décrire les mécanismes de gouvernance et de coordination qu'ils utiliseront pour produire un travail de grande qualité et appuyer des partenariats justes et équitables. Les consortiums doivent comprendre au moins une organisation basée dans un pays membre du GPE.

Remarque : Le présent appel à manifestation d'intérêt n'est pas ouvert aux particuliers, aux ministères et organismes gouvernementaux ou aux fournisseurs à but lucratif de services d'éducation de base.

5 Exigences applicables à la manifestation d'intérêt

L'organisation candidate (ou, dans le cas d'un consortium, l'organisation principale) doit soumettre une manifestation d'intérêt d'au plus 4 000 mots décrivant clairement ce qui suit :

- Quelle contribution au renforcement des connaissances et des capacités le projet apportera, y compris les résultats escomptés et les principaux produits;
- Quelles questions de recherche spécifiques et quels cadres conceptuels l'organisation (ou le consortium) seront utilisés;
- La méthodologie que l'organisation (ou le consortium) utilisera pour mener la recherche-action et la recherche complémentaire;
- Comment l'organisation (ou le consortium) utilisera ses résultats pour mobiliser et soutenir tant les projets du KIX que les parties prenantes du secteur de l'éducation au sens plus large;
- Ce que l'organisation (ou le consortium) a tiré comme enseignement grâce à son travail de mise à l'échelle et comment ces leçons éclaireront la façon dont l'organisation ou les organisations aborderont le projet – décrire les expériences de l'organisation (ou du consortium) pertinentes pour le projet;
- Quels sont les principaux défis que l'organisation (ou le consortium) envisage dans la mise en oeuvre du projet et quelles sont les mesures qu'elle prévoit prendre pour relever ces défis;
- La composition de l'équipe et les ressources jugées nécessaires à la mise en oeuvre réussie du projet, y compris ses processus d'évaluation et de gouvernance (dans le cas d'un consortium, décrire le rôle que chaque membre jouerait, quelle organisation dirigerait, comment les partenaires coordonneraient des partenariats équitables et efficaces); et
- Quel est la motivation de l'organisation (ou du consortium) à présenter une manifestation d'intérêt pour ce projet et comment ce projet s'harmonise avec son mandat organisationnel.

En plus de la manifestation d'intérêt, les candidats sont tenus de soumettre :

- (1) Les coordonnées du candidat principal et des membres du consortium, le cas échéant;
- (2) Le [Profil administratif de l'institution](#) (PAI) à remplir par le candidat principal; et
- (3) Un curriculum vitae abrégé du candidat principal ayant une expérience pertinente et des personnes-ressources clés des autres organisations dans le cas d'un consortium (les curriculum vitae ne doivent pas dépasser deux pages).

6 Évaluation

Méthodologie et expertise en matière de recherche (30 %) :

- La méthodologie décrit des mécanismes et des approches rigoureux pour mener de la recherche-action ainsi que l'acquisition de connaissances supplémentaires sur la mise à l'échelle des innovations pédagogiques dans les régions en développement.
- La méthodologie présente des approches créatives, réalisables et rentables pour faciliter un processus d'apprentissage par l'action chez les bénéficiaires de subventions du KIX afin d'appuyer leurs efforts de mise à l'échelle.
- La méthodologie expose des stratégies de mobilisation et d'application des connaissances.
- Expérience en recherche appliquée et en recherche-action axée à la fois sur les utilisateurs directs (bénéficiaires de subventions) et sur un public et une communauté d'apprentissage plus larges.

Connaissances et expertise en matière de mise à l'échelle (30 %) :

- Expérience et apprentissage des voies de mise à l'échelle, en particulier dans les régions en développement.
- La recherche proposée s'appuie sur un cadre conceptuel solide concernant les questions de mise à l'échelle, y compris l'interaction entre l'équité et l'inclusion, la qualité, l'efficacité et la durabilité dans la mise à l'échelle des innovations.

Expertise en matière de facilitation de l'apprentissage et de mobilisation des connaissances (15 %) :

- Capacité de faciliter l'échange de connaissances au moyen de mécanismes participatifs, tant virtuels qu'en personne.
- Expérience en conception et en développement de produits qui favorisent l'échange de connaissances: extraits de qualité axés sur les praticiens, trousseaux d'outils, synthèses rapides des connaissances, ressources à l'appui et exposés de politique.
- Proposition de publication et de diffusion de résultats destinés au milieu universitaire.
- Expérience en mobilisation des connaissances pour l'amélioration des politiques et des pratiques.

Rendement organisationnel (20 %) :

- Expérience de travail dans des régions en développement.
- Capacité de répondre de manière adaptative à un nombre potentiellement important de projets d'innovation largement diffusés.
- Disponibilité des systèmes, des ressources et des capacités de gestion nécessaires pour mener à bien la recherche sur la mise à l'échelle, fournir un soutien technique aux bénéficiaires de subventions du KIX et faciliter l'apprentissage chez ces derniers au moyen d'un processus continu d'apprentissage par l'action.
- Suivi, évaluation et stratégie d'apprentissage.
- Dans le cas d'un consortium, plans appropriés de coordination et de gouvernance.
- Capacité de travailler en anglais et en français (d'autres langues seraient un atout).

Motivation organisationnelle (5 %) :

- Preuve que la stratégie programmatique, le mandat institutionnel et l'expérience antérieure de l'organisation s'harmonisent avec le projet et sont pertinents pour celui-ci.

7 Processus de soumission et d'examen

La manifestation d'intérêt et tous les documents à l'appui demandés doivent être envoyés par courriel à kixcalls@idrc.ca au plus tard à 23 h 59 (HNE) le 13 décembre 2019.

Le processus d'examen comprendra les étapes suivantes :

- (1) Vérification des critères d'admissibilité et de l'exhaustivité de la manifestation d'intérêt (une semaine) : Le CRDI examinera toutes les manifestations d'intérêt soumises pour s'assurer qu'elles satisfont aux exigences d'admissibilité, ainsi que tous les documents nécessaires. Les manifestations d'intérêt incomplètes et celles ne satisfaisant pas aux exigences ne seront pas retenues.
- (2) Examen et classement des manifestations d'intérêt (une semaine) : Le CRDI examinera les manifestations d'intérêt admissibles en fonction des critères d'évaluation. Au moins deux agents de programme du CRDI examineront chaque manifestation d'intérêt. Les manifestations d'intérêt seront classées en fonction de leur notation et des discussions subséquentes du CRDI.
- (3) Présélection des manifestations d'intérêt : En fonction de la notation et des discussions internes, le CRDI présélectionnera les manifestations d'intérêt de grande qualité et invitera leurs auteurs à soumettre une proposition.

8 Échéancier de l'appel

Activity	Date
Date de lancement de la Manifestation d'intérêt	18 octobre 2019
Webinaire : anglais, 09h00 HAE	5 novembre 2019
Webinaire: français, 11h00 HAE	5 novembre 2019
Date butoir pour la présentation de la Manifestation d'intérêt	13 décembre 2019
Invitation à soumettre des propositions	20 décembre 2019
Date butoir pour la présentation des propositions	1er mars 2020
Sélection finale	13 mars 2020

9 Demandes de renseignements

Si vous avez des questions au sujet du présent appel à manifestation d'intérêt, veuillez communiquer avec le CRDI à kixcalls@idrc.ca.

Les webinaires en anglais et en français pour répondre aux questions concernant l'appel à manifestations d'intérêt auront lieu le 5 novembre. Seules les personnes qui s'inscrivent auront accès à la plateforme de webinaire ([veuillez vous inscrire ici](#)). Si il vous plait, envoyez vos questions avant le 31 octobre.

Les demandes de renseignements qui touchent tous les candidats seront affichées de manière anonyme sur le site Web de la FAQ. Les candidats sont donc fortement encouragés à consulter régulièrement ce site Web pour y trouver les mises à jour ayant trait au présent appel.

Annexe A

Liste des pays membres du GPE par région:

Région 1: Afrique anglophone (19)	Région 2: Afrique francophone (20)	Région 3: Asie, Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord et îles du Pacifique (21)	Région 4: Amérique latine et Caraïbes (8)
Érythrée Éthiopie Gambie Ghana Kenya Lesotho Liberia Malawi Mozambique Nigéria Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sierra Leone Somalie (Somaliland et Pount) Soudan du Sud Tanzanie (continentale et Zanzibar) Ouganda Zambie Zimbabwe	Bénin Burkina Faso Burundi Cap-Vert Cameroun République centrafricaine Tchad Comores Côte d'Ivoire République démocratique du Congo Djibouti Guinée Guinée-Bissau Madagascar Mali Mauritanie Niger République du Congo Sénégal Togo	Afghanistan Albanie Bangladesh Bhoutan Cambodge Géorgie République kirghize Laos Maldives Moldavie Mongolie Myanmar Népal Pakistan Papouasie-Nouvelle- Guinée Soudan Tadjikistan Timor-Leste Ouzbékistan Vietnam Yémen	Dominique Grenade Guyane Honduras Haïti Nicaragua Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines